Qui remplit cette fiche ?

* GLS
* Locataire
* **Bénévole**

Axe(s) concerné(s)

* **Partenariats**
* Logements
* **Faire Ensemble**
* **Plaidoyer**
* Financement

|  |  |
| --- | --- |
| **PRESENTATION GENERALE**  **Titre de l’expérience : Une Conférence Logement à Saint- Maur** | |
|  | |
| **Nom du (des) groupe(s) local(aux) :** GLS de St Maur | |
| **De la SNL D :** SNL94 | **Date de l’action :** printemps 2018 |
|  | |
| **Description de l’action en quelques mots :**  **Les objectifs**   * Faire bouger les lignes sur St-Maur * Donner de la notoriété à SNL sur la ville * Rapprocher SNL et la municipalité * Donner des pistes de mobilisation et de développement d’une offre adaptée   L’idée est que SNL s'adresse au grand public, viendront sans doute les gens déjà convaincus, et ceux qui se posent quelques questions.  Il faudra pouvoir donner de « la matière » aux personnes sensibles aux situations de mal-logement **et montrer que c'est l'affaire de tous .**  **Cela demandera de bien faire connaître cette soirée.**  **Stratégie et Contenu :**  Faire passer un quadruple message spécifique à St-Maur en 2 tables rondes | |

**LES TÂCHES DU PROJET**

**Un comité d'organisation de 5 personnes**

**Première rencontre de l'équipe de préparation 5 mois avant la conférence**

1ère table ronde sur la thématique « sociale »

**1/ les situations d’exclusion existent, le mal logement aussi, notamment à Saint-Maur :**

Réalité de la pauvreté et des situations d’exclusion…

*Intervenants : deux associations locales*

**2/ un accompagnement d’insertion personnalisé au parcours de chacun permet l’accès aux droits et une progression vers l'autonomie  :**

L’accompagnement social permet à tout ménage de sortir de ses difficultés si le parcours proposé est adapté…ex l’emploi d’insertion

En matière de logement, le logement d’insertion, type SNL, avec un accompagnement travailleur social + bénévole de proximité, le temps qu’il faut…

*Intervenants : une association locale pour le premier point et SNL (un ex locataire et un travailleur social) pour le second*

2ème table ronde sur la thématique « accès à un logement adapté »

**3/ Une offre de logement très social adaptée aux besoins de la population**

Réalisation possible, de qualité et en mixité sociale, quel que soit le contexte urbain et sociologique : ex d’une ville « bourgeoise » et dense, en zone très tendue : Vincennes

Une nouvelle offre de logements d’insertion à partir de friches urbaines, publiques ou privées, et en intégration dans les copropriétés (cf pas de problème lié à la mixité sociale) : ex de SNL

*Intervenants :*

* *Pour Vincennes : un élu*
* *Pour SNL (bilan témoignage : modalités de création d’une nouvelle offre, et intégration sans problème dans le tissu social)*

**4/ la possibilité de développer l’offre existe à St-Maur :**

Possibilités de mise en œuvre dans une ville comme Saint-Maur par rapport aux besoins sociaux : les besoins, la stratégie pour une nouvelle offre, bilan passé et perspectives,

Les rôles respectifs du potentiel foncier, de la vacance, de l’insalubrité, de la solidarité privée ; la mobilisation du parc privé est l'affaire de tous (avec une politique municipale dynamique vis à vis des proprio),

*Intervenants : partenaires à trouver hors SNL plus un intervenant SNL (président SNL U?) et*

**Quand et Où**

À fixer en fonction de la disponibilité des intervenants

Trouver une grande salle.

**Sujets à traiter avec retro planning**

* Solliciter les intervenants et inviter les partenaires (municipalité, Conseil Départemental, DRIHL, ...):
* Validation d’une date (intervenants et dispo de la salle)
* Concertation : avec la com SNL Union
* Communication : titre de la soirée, élaboration de supports (flyers, affiches)
* Mobilisation interne : diffusion flyer, diffusion affiches, diffusion message numérique (public, privé)
* Organisation matérielle de la soirée

**LE BILAN**

**Mobilisation réussie à Saint-Maur : le logement social est l’affaire de tous**

Chacun peut agir pour développer une offre de logements accessibles à Saint-Maur : c’est autour de cette conviction que SNL Val-de-Marne organisait ce vendredi 25 mai une Conférence-débat, à laquelle 120 personnes ont assisté. Ce sont succédées la présentation de faits et de chiffres par Denis LAURENT , les témoignages des intervenants et les débats, animés par Jean-Christophe BRELLE, vice-président de SNL94.

**Des témoignages sur la réalité des situations de mal logement.**

Les situations de pauvreté sont nombreuses, à Saint-Maur comme ailleurs : 22% des ménages sont non imposables, 19% des locataires du parc privé sont en dessous du seuil de pauvreté et il y a 2500 demandeurs de logements sociaux (dont 80% de Saint-Mauriens).

* Michèle CORMIER, responsable de l’Espace Des Solidarités de secteur ( EDS) a insisté sur le fait que les situations de mal logement que vivent 42% des ménages suivis par l’EDS les épuisent et entravent la dynamique d’insertion.
* Charles DE MATTEIS, Directeur de l’Association Joly a insisté sur le besoin d’un accompagnement global, car la grande précarité génère beaucoup d’autres problématiques (santé, fragilité psychologique, addictions,…)
* Isabelle COFFINEAU, responsable de l’accompagnement à Insertion Service, a souligné combien l’hébergement précaire ( hôtel social)  rend très difficile le retour à l’emploi , tant du coté de la personne en insertion que du coté de l’employeur.
* Fabienne BELLANGER, travailleur social à SNL, a illustré avec plusieurs exemples les fruits d’un accompagnement personnalisé adapté à chaque ménage.
* Michèle NGAMALEU, locataire de SNL, venue avec ses deux enfants, a dit avec beaucoup d’émotion combien avoir un toit avait changé sa vie : elle a pu entreprendre une formation qualifiante et va pouvoir passer sereinement ses examens le mois prochain…et pouvoir ainsi prendre sa vie et celle de ses enfants en main.

**Face aux besoins, comment faire évoluer l’offre de logements sociaux à Saint-Maur ?**

La deuxième partie de la soirée aborde la question de l’offre de logements à Saint Maur : 2500 demandeurs de logement sociaux, 2700 logements vacants, un taux de logements sociaux qui ne progresse que très lentement (passé de 5,5 en 2002 à 7,9 aujourd’hui) …. La ville de Saint-Maur paie une amende au titre de la loi SRU de 6,4 M€ par an. Alors comment développer une offre de logements accessibles pour tous à Saint Maur ?

* Gérard VAULEON, président de SNL94, a présenté la situation de la ville de Vincennes : avec un PLU favorable au logement social, avec un droit de préemption renforcé et des partenariats avec des associations d’insertion par le logement…. Vincennes a atteint aujourd’hui 10,6% de logements sociaux et ses efforts sont reconnus et encouragés par l’Etat : Vincennes n’est pas soumise à l’amende SRU.
* Xavier DE LANNOY ,Président de Soliha – Solidaires pour l’habitat, a rappelé que le parc privé accueille 65% des ménages les plus pauvres, dont beaucoup sont en situation de mal logement : en effet le coût très élevé des loyers et les mauvaises performances énergétiques des logements entrainent le surpeuplement et la  précarité énergétique.
* Soliha met en œuvre des outils et des moyens pour permettre aux propriétaires, moyennant un geste de solidarité, d’améliorer la situation et de proposer dans le parc privé des logements accessibles : assistance et aides financières pour la rénovation des logements, dispositif Solibail sécurisant loyer intermédiaire, AIVS Soliha intermédiation locative avec accompagnement, garantie des loyers VISAL,….
* Alain REGNIER, Président de SNL-Union, pose la question : quelle ville voulons-nous ? Une ville de l’entre soi, qui exclut les plus fragiles ou une ville « inclusive », qui se donne les moyens, avec des solutions innovantes, d’accueillir la diversité et la mixité sociale, source d’enrichissement social et culturel pour la ville ?

**Comment mobiliser le parc privé pour créer du logement social ?**

La mobilisation du parc privé est un terrain privilégié pour mettre en œuvre une telle option, et Solidarités Nouvelles pour le Logement a développé un modèle original, le logement passerelle, accompagné, en diffus ….et ça marche puisque 91% des ménages entrant à SNL sont relogés, après un séjour de 3 ans en moyenne , dans un logement pérenne.

* SNL met en œuvre des outils pour accompagner les propriétaires solidaires :
  + Achat /réhabilitation de logements dégradés
  + Bail à réhabilitation pour une durée supérieure à 15 ans, lorsque des travaux de réhabilitation sont nécessaires, permettant au propriétaire de récupérer au terme du bail un logement rénové
  + Donation Temporaire d’Usufruit, permettant de sortir le logement de l’assiette IFI
  + Mise à disposition avec abandon de loyer, générant un avantage fiscal important pour le propriétaire

Avant de conclure la soirée, Gérard VAULEON donne la parole

* à Madame Catherine LARRIEU, directrice de l’UDHL94, représentant Monsieur le Préfet, qui rappelle la volonté de l’Etat d’accompagner les villes et les territoires pour agir contre le mal logement, mais elle en appelle aussi à la responsabilité de chaque citoyen : en effet, pour créer du logement accessible, il faut :
  + de la finance : il y en a , peut-être pas encore assez, mais il y en a
  + du foncier : il n’y en a pas assez, en Ile de France, mais il y en a : et si chacun/e de nous ne peut pas apporter de foncier, au moins pouvons-nous avoir un regard positif et bienveillant sur les projets, sans abuser des recours.
  + des services sociaux publics et des associations d’insertion : il y en a et l’Etat les encourage et les soutien.
  + Et cela demande à chacun/e de nous de changer de regard pour accueillir la richesse de la mixité sociale et culturelle.
* à Madame Nathalie DINNER, Vice-présidente du Conseil Départemental, en charge de l’Habitat et du Logement, représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental, qui insiste sur la volonté du département de sortir les ménages de l’hôtel social pour leur donner un logement digne.  Elle a rappelé que le département a signé une nouvelle convention triennale avec SNL94 ,lui donnant davantage de moyens pour poursuivre son activité et son développement. Elle  interroge également sur  » le droit à la ville pour tous » : est-il possible que chacun/e puisse  choisir l’endroit où il souhaite vivre ?

La soirée se termine par le verre de l’amitié.

**Personne contact**

|  |
| --- |
| Contact : Gérard Vauléon, bénévole  [vauleong@free.fr](mailto:vauleong@free.fr)  06 85 41 11 18 |